



**ORDRE DU JOUR
RENCONTRE DE TRAVAIL DU COMITÉ PLÉNIER
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022**

HUIS CLOS

LIEU : Vidéoconférence

HEURE : 13 h à 16 h 30

RENCONTRES / PRÉSENTATIONS

13 h à 16 h 30 Formation par M^e Paul Wayland, avocat, DHC et M^e Marlène Painchaud

- Formation obligatoire – Éthique et déontologie pour les membres du conseil

VARIA
